



## **COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL REFORME TERRITORIALE DU 5 FEVRIER 2016**

### **...pavé de bons sentiments !**

Participants : ensemble des fédérations syndicales représentatives + ensemble des administrations des MEF

Présidence : Secrétaire Général des Ministères Économiques et Financiers - M. Laurent DE JEKHOWSKY + Mme Isabelle BRAUN-LEMAIRE – SGA - DRH

Ce groupe de travail avait pour objet, VOIRE POUR AMBITION de traiter plus précisément de la mise en œuvre de la réforme territoriale .

Titrer de « flou artistique » ce GT serait bien poétique car les agents concernés (650 serait le dernier chiffre) vont devoir vivre en réalité un accompagnement bien tardif.

Les hauts fonctionnaires de BERCY semblent naviguer à vue avec ce que l'un d'entre eux à la DGCCRF a appelé « reforme a la hussarde ».

Au sortir de ce GT vendredi après-midi, pour ne pas changer avec les habitudes prises à Bercy depuis quelques années, les personnels qui évoluent souvent dans des services anxiogènes devant subir une éventuelle mobilité géographique et / ou fonctionnelle en raison des 13 nouvelles régions, sont toujours dans l'incertitude.

Les fédérations syndicales ressortent en n'ayant rien appris qu'ils ne savaient déjà !

En effet, la réorganisation des services qui n'était encore qu'à ses balbutiements, se fait déjà rattraper par les idées des nouveaux présidents des grandes régions.

Info ou intox, des idées de transfert des services de l'emploi et du développement économique dans la sphère des nouveaux conseils généraux génèrent des questionnements dans les pôles 3<sup>E</sup> des direccte.

L'administration ne semble pas informée de la rencontre de l'ARF avec le 1<sup>er</sup> Ministre.

L'ordre du jour suivi qui proposait de faire le point dans chaque direction de la mise en œuvre de la réforme territoriale avant d'étudier son pendant le plan RH affèrent passe en revue les directions suivantes :

**A la DGCCRF** – y a-t-il une suite ?

Les fédérations syndicales ont demandé à l'administration de communiquer les suites données aux engagements pris lors de la dernière rencontre avec le ministre E. MACRON .

A l'issue de la séance de travail, la date du 15 mars a été communiquée pour une nouvelle rencontre avec E. MACRON - si E. MACRON est toujours titulaire de son portefeuille ministériel alors que le remaniement ministériel semble imminent...

Où sont les agents impactés ?

**A la DGFIP** : 300 agents ont été recensés. Le « credo » est : aucune mobilité géographique contrainte.

LA DGFIP a précisé au cours de ce GT que la suppression de la délégation interrégionale du Centre au 1<sup>er</sup> janvier n'aura pas d'incidence. La dircofi du Centre sera supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**A l'INSEE**, 200 agents sont concernés, aucun ne sera non plus soumis à une mobilité géographique contrainte.

Le service d'études et de diffusion (SED) sera concerné par la restructuration.

A ce jour à part les 7 nouveaux directeurs régionaux nommés et les 9 ex DR « recalés », les agents ne connaissent pas leur nouveaux postes.

Nous sommes sur un engagement ministériel d'aucune mobilité  
CONTRAINTE.

Structures inter directionnelles DIRECCTE

150 agents issus de la DGCCRF, de la DGE et de la DG Trésor seront concernés.

**DREAL :**

Les agents de statut FINANCES concernés par la réforme territoriale, seront traités par les règles du ministère de l'Écologie.

**A la DOUANE :**

UN PRINCIPE (si on ne vous l'avait pas déjà dit), la Douane est exclue de la REATE pour le champ des effectifs. D'après les dernières déclarations de Christian ECKERT, la branche surveillance de la douane serait « sanctuarisée ».

Elle est néanmoins impactée par le redécoupage administratif : la DR de Poitiers va quitter la DI de Nantes pour être rattachée à celle de Bordeaux.

La DR de Toulouse va quitter la DI de Bordeaux pour être rattachée à celle de Montpellier.

Ce « jeu de puzzle » fait que le scrutin de 2014 sur les CT locaux n'est plus valide car les structures administratives sont modifiées.

Par extension, cette réorganisation va impacter les CHS et CDAS locaux.

Trois possibilités : soit on ne bouge pas et on attend sagement les élections de 2018 (le plus rationnel) ; soit on « remouline » les résultats de 2014 par DR pour re-déterminer des CT conformes au nouveau découpage ; soit on réorganise fin 2016 des élections sur ces trois DI pour être complètement « dans les clous » légaux.

LA DG Douane, du moins c'est ce que nous a indiqué sa représentante, s'oriente plutôt vers cette dernière formule. La solution du "remoulinage" des résultats 2014 ne serait pas validée par la DGAFP.

Les fédérations - dont l'UNSA-CFTC - ont essayé de faire valoir qu'après les élections de la Masse (scrutin au 31 mai) ça faisait quand même beaucoup pour 2016, perte de temps, d'énergie et d'argent autant pour les OS que pour les

services administratifs, donc beaucoup de gaspillage, pour un résultat qui préoccupe peu les agents et ne changera pas « la face du monde » (les nouveaux CT locaux n'exerceront que pour un peu plus d'un an, au delà de quoi nous arriverons aux élections professionnelles de 2018 !)

Nos arguments seront soumis par le Secrétariat Général à l'arbitrage du Ministre, mais en l'état actuel des choses on se dirige quand même vers des élections sur ces trois DI pour fin 2016.

2016 sera donc une année d'élection en douane avec le scrutin de l'EPA Masse et les probables scrutins dans les 3 DI impactés.

Et le PLAN Ministériel d'accompagnement RH ?

Depuis fin 2015, il est acquis que le plan RH proposé par Bercy ne serait qu'un projet amendable et améliorable par les organisations syndicales.

Les prises de parole du Premier Ministre sur la réforme territoriale nous font penser le contraire.

Plutôt du style « pas de tête qui dépasse dans la FPE, surtout avec vous les privilégiés de Bercy »

Aussi, « Wait and see » - nous devrions avoir une copie « avec plus-value de Bercy » remise au CT programmé en avril .